Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b22022429

K.x1
19/m

A Son Altesse Impériale
Monseigneur l'Archiduc
Ranieri, Vice-Roi du Royaume
Lombar-Vénicien.
De la Part de l'Auteur, comme
Hommage de son profond respect
Et de sa très Haute considération

Etant,

Son très Humble
Et Obéissant Serviteur

Harmont
Docteur en Chirurgie

Milan 20. Novembre.
1839.

L'ESTHIOMÉNIE.

66172

L'ESTHIOMÉNIE,

PROCÉDÉ DÉCOUVERT DEPUIS L'ANNÉE 1807,

CONTRE

TOUTES LES CARIES DES DENTS,

EXPOSÉ AUX GENS DU MONDE

ET PUBLIÉ AU PROFIT DES INSTITUTS DE CHARITÉ DE L'ENFANCE,

A MILAN,

PAR J. MARMONT,

De Paris,

EXPERT-CHIRURGIEN-DENTISTE, ESTHIOMÉNISATEUR,

Breveté de son Gouvernement, reçu par la Faculté de Médecine de Paris et par celle de Genève, le 6 mars 1834; autorisé par l'université de Turin, le 24 novembre 1834; Membre de plusieurs Sociétés savantes; auteur de l'Odontotechnie, ou l'art du dentiste, poëme en 4 chants, dédié aux dames; reçu par l'Académie Royale de Médecine de Paris le 11 novembre 1824.

Quoniam detractio amissio partis est, non sanatio.
(Cœlius Aurelianus.)

QUATRIÈME ÉDITION,

Augmentée du rapport fait par le docteur et professeur SOCQUET, à la Société scientifique et académique de TURIN, le 19 juin 1835.

PRIX: 1 FRANC.

MILAN

CHEZ L'AUTEUR, RUE S. PAUL, N.° 949.

1839.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

Imprimerie Pirotta et C.e

Avant-Propos.

Certain Auteur a dit: „ La reconnaissance est la mémoire du coeur! „ Cette grande vérité à la quelle je tiens beaucoup, me porte à témoigner ici toute ma gratitude aux autorités aussi bienveillantes qu'éclairées de cette ville; aux quelles je dois la faveur de pouvoir publier cette quatrième édition de mon traité de L'ESTHIOMÉNIE, *au profit des Instituts de Charité de l'Enfance, à Milan.*

J'ose me flatter que sous d'aussi heureux auspices je serai autant favorisé que je le fus pour les éditions précédentes également publiées et consacrées au profit des malheureux à Turin et à Genève.

INTRODUCTION.

En rédigeant cet opuscule je n'ai pas eu l'intention de donner une monographie de toutes les maladies qui affectent les dents, mais seulement de faire connaître, par quelques considérations physiologiques dentaires, les effets de l'Esthioménie sur les différentes caries, que je vais décrire le plus succinctement qu'il me sera possible. Ma pratique m'ayant fourni l'occasion d'observer le plus grand nombre de ces affections, j'ai cru qu'il pouvait être utile de publier les

moyens que j'ai employés avec succès pour les combattre jusqu'à ce jour depuis l'année 1807, que j'ai découvert ce procédé.

Dans mon poëme, *de l'Odontotechnie, ou l'Art du Dentiste*, je dis, relativement à l'extraction des dents :

Il est beau de guérir, mais conserver est mieux :
Les moyens les plus prompts sont les plus dangereux; (1)

Martial a dit aussi que—sans dents, il n'est pas de figure agréable;—et Ovide,—que le sourire d'une bouche édentée est un préservatif contre l'amour.—Si l'on ajoute que les dents sont les premiers agens de la nutrition, et par conséquent de l'existence, on sentira tout le mérite des recherches variées et profondes que le Chirurgien-Dentiste doit faire pour inventer tous les moyens possibles de les conserver.

Comment arrive-t-il qu'on n'apporte qu'une sorte d'indifférence, ou bien une tardive attention à ce que commandent à la fois le besoin d'exister et celui de plaire ?

---

(1) Chant IV, page 73.

On n'est rappelé aux soins de la dentition que par la crainte de la difformité, et encore se résigne-t-on trop facilement à l'extraction, sans penser aux autres inconvéniens de la perte des dents.

La plupart des hommes ne voient qu'un rapport éloigné entre les dents et l'estomac, dont les fonctions sont aggravées par le défaut d'une préparation suffisante, et qui, privé d'un secours que la nature lui avait destiné, languit et se dépraye bientôt lui-même.

On n'imagine rien au-delà de la douleur locale, et il faut même que cette douleur ait acquis sa plus grande intensité, pour qu'on se résolve, non pas à guérir, mais à racheter le repos, par le sacrifice de la dent gâtée.

C'est dans la vue de prévenir les maux qui conduisent à cette dernière extrémité, que j'ai fait la recherche du procédé de l'Esthioménie contre toutes les caries qui ne font point souffrir, et que je vais décrire, comme aussi *le Bol d'Arménie*,—Elixir contre le plus cruelles douleurs de dents; et j'ose affirmer qu'il répond à cette destination.

Il a été approuvé par la Faculté de Médecine

de Paris, le 19 août 1819 (1), sur le rapport des docteurs Béclard, Marjolin et Dubois; il a reçu depuis la meilleure sanction, qui est celle de l'expérience.

Je finirai cette introduction comme commence l'Éducation morale de M. Duport-Chevalier, avocat à la Cour Royale de Paris:

« Éclairer l'homme, c'est à quoi se réduit toute « théorie, ayant pour objet le bien-être de la « société. »

---

(1) M. Marmont est à même de produire les titres à l'appui de ce qu'il avance.

L'ESTHIOMÉNIE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA NATURE DES DENTS.

Les dents sont les os les plus durs de l'économie animale: aussi contiennent-elles plus de phosphate, et moins de tissu cellulaire que les os proprement dits; elles sont composées de trois parties distinctes:

L'émail, qui en revêt la couronne, la partie osseuse qui en constitue la base, et une partie molle qui remplit la cavité creusée dans son épaisseur.

J'en ai fait l'analyse, et j'ai trouvé qu'elles étaient composées de phosphate de chaux, carbonate de chaux, tissus cellulaires, etc.

« Monsieur le professeur Pepys, dit M. Duval, « dentiste-expert de Paris, n'a point trouvé le « tissu cellulaire dans l'émail: c'est sans doute « parce qu'il a cherché à isoler ce tissu par l'acide « nitrique, qui a la propriété de le dissoudre. » En effet, l'émail fournit à la distillation une certaine quantité de carbonate d'ammoniaque, comme il est probable aussi que l'émail et toute la partie osseuse des dents renferment du phosphate de magnésie, et, je croirai même assurer, les autres matières qui entrent dans la composition des os.

Je ne craindrai pas d'affirmer, après trente-deux ans d'expérience, que les dents qui ont été esthioménisées acquièrent une toute autre densité qu'elles n'avaient pas dans leur état naturel, puisque, après de très-graves maladies, telles que les fièvres putrides, malignes, et même dans les affections scorbutiques, siphilitiques, elles résistent lorsqu'elles ont été esthioménisées; tandis que les dents qui étaient saines avant ces maladies se sont entièrement détruites par des caries naissantes.

Les dents qui n'ont pas été exposées à l'action de l'air sont faciles à distinguer des autres par leur couleur. Elles sont beaucoup moins dures, et conséquemment plus promptement dissoutes par l'acide nitrique; aussi ai-je toujours remarqué que les petites bouches conservent moins leurs dents.

Monsieur le docteur Serres, chevalier de la Légion-d'Honneur, dans ses Essais sur la physiologie des dents, dit que: « Si l'émail était sécrété « par la pulpe, le disque qui commence l'ossifi- « cation, qui par suite doit former la couronne, « en serait entièrement formé. » Or cette substance n'y existe pas encore; l'émail n'est donc pas un produit de la pulpe.

Monsieur Hérissant pensait que cette substance était sécrétée par la lame externe de la membrane qui la déposait goutte à goutte sur la dent, à mesure qu'elle se formait; il croyait avoir aperçu sur cette membrane de petits follicules chargés de cette fonction; il représente la membrane d'un veau, sur laquelle ces follicules sont très-développés. M. le professeur Cuvier me paraît partager cette opinion. Il dit: « Pendant qu'il s'épaissit (l'ivoire), ou « se prolonge vers ses racines, il se recouvre d'émail « par une autre transsudation, laquelle provient « des parois de l'alvéole, et suit à peu près les « mêmes progrès. »

———

CHAPITRE II.

CAUSES DES DIFFÉRENTES CARIES DES DENTS.

Une foule de causes déterminent la carie des dents: il en est qui sont externes, d'autres, et c'est le plus grand nombre, qui dépendent d'une affection interne. Les premières sont les chutes, les coups, les commotions, les contusions, les contre-coups, les abcès des gencives, le contact de l'air froid et ambiant, qui déterminent les fluxions.

L'application des substances qui altèrent l'organe dentaire, comme les acides, par exemple, et autres corps qui exaltent la sensibilité nerveuse; enfin toutes les lésions des dents, la conformation vicieuse, au moyen de laquelle elles sont trop rapprochées les unes des autres, en sorte qu'elles sont en contact; puis les affections des gencives, etc.

Les causes internes de la carie dépendent, comme le dit le docteur Fournier, « d'une foule d'af-« fections organiques constitutionnelles ou acci-« dentelles (1). » Telles sont les affections scrophu-

---

(1) Dictionnaire des Sciences médicales.

leuses, dartreuses, siphilitiques, goutteuses, rhumatismales, chroniques et aiguës, catarrhales, inflammatoires, gastriques, varioleuses, rachitiques, scorbutiques, adynamiques, nerveuses, odontalgiques, etc.

Les maladies des dents ont été étudiées avec plus de méthode et suivant un plan plus vaste qu'auparavant. D'un côté, l'anatomie pathologique a constaté le siége et les ravages de quelques-unes; de l'autre, l'observation pratique s'est portée sur les divers phénomènes qui en sont la suite; de là ces connaissances précieuses dont la science s'est enrichie *(voir la nouvelle Bibliothèque médicale, tome IV)*.

La carie, ce fléau de la denture, a été l'objet de nombreuses observations. (Son siége sous l'émail, vu du côté de la racine, ainsi que sa marche sous la forme d'un rayon qui s'étend à la cavité dentaire, ont été indiqués d'une manière précise.)

Les causes de la carie des dents ont fixé l'attention des praticiens les plus éclairés : les uns l'ont fait dépendre de la pression que les dents exercent quelquefois les unes sur les autres (Pascal), et que la perte de l'émail en était la cause. M. Cuvier dit: « Il en est qui, aidés de l'expérience « et de l'observation journalière, ont pensé que la « carie tenait à quelque irritation locale, ayant sa « source dans une disposition morbide de tout le

« système, soit héréditaire, soit éventuelle; » ce que j'ai reconnu dans ma longue pratique.

Pour réfuter l'opinion qui faisait regarder la carie comme une cause des douleurs des dents, il a été suffisant d'observer que, s'il en était ainsi, les douleurs se feraient nécessairement sentir sans interruption depuis les premiers momens de la carie jusqu'à ce qu'elle eût détruit l'organe, et qu'il est par conséquent plus convenable de les rattacher aux causes de la carie, lesquelles augmentent ou diminuent d'énergie à diverses époques, donnent lieu à des alternatives de douleur et de calme; de là ces grands principes de curation médicale appliqués aux maladies des dents (M. Duval).

Des douleurs périodiques et fixes pendant quelques heures sur des dents saines ou malades ont été reconnues pour n'être que le symptôme d'une maladie larvée, dont le quinquina ou le sulfate de quinine ont seuls opéré guérison (MM. Chaussier, Hamel et Méglin), et contre laquelle l'observation a démontré l'inutilité de l'extraction des dents: l'un des chirurgiens-dentistes le plus érudit à consulter sur toutes ces considérations est sans contredit M. Duval, membre des ci-devant colléges et académies de chirurgie, auquel on doit tant de recherches profondes et des plus intéressantes sur cette belle branche de la chirurgie.

DE L'OBTURATION DES DENTS.

Quoique l'action du fluide galvanique sur les dents ait été proposée comme un moyen de reconnaître leur état morbide (de faiblesse), de nouvelles expériences et des observations pratiques sur l'obturation des dents ou du plombage, ont prouvé que dans plusieurs circonstances les dents plombées étaient susceptibles de l'influence galvanique, et par conséquent d'éprouver une douleur passagère, lorsque par hasard ou volontairement on avait établi avec de l'or, du platine, ou de l'argent, une chaîne entre l'étain dont les dents étaient plombées, et la langue, les lèvres, l'intérieur des joues ou d'autres parties : de plus, la conservation et l'usage de ces dents ont démontré que dans ce cas il fallait s'abstenir de les extraire, mais on doit préférer l'emploi des feuilles d'or.

CHAPITRE III.

DES DIVERSES CARIES QUI AFFECTENT LES DENTS, ET POURQUOI NE S'OPÈRENT-ELLES PAS DE LA MÊME MANIÈRE PAR L'ESTHIOMÉNIE? — PARCE QU'ELLES DIFFÈRENT.

De la Carie blanche.

La carie blanche ou calcaire, dont l'émail des bords antérieurs des gencives devient blanc, friable, inégal comme de la chaux, c'est celle que l'on peut très-facilement traverser avec une épingle. Cette carie est plus commune à Genève qu'ailleurs; elle est endémique, et tient à la nature des eaux dont les habitans font usage, ainsi qu'à un vice atmosphérique de l'air provenant surtout des exhalaisons marécageuses: parmi ces causes, comme l'a fort bien décrit le docteur Goblin de Paris, dans son *Manuel du Dentiste*, « on peut ranger « l'exposition habituelle à l'émanation de substan- « ces irritantes et putrides, l'usage trop fréquent « des acides et des mauvais alimens, et surtout la « constitution débile du sujet. »

Observations applicables, que je pourrai faire

d'après celles de mon collègue, c'est qu'on abuse beaucoup des sucreries, surtout à Genève, ce qui m'enhardirait à citer à cet égard ce passage de mon poëme *de l'Odontotechnie*, m'adressant aux enfans, comme aux mères de famille:

De sucre, de bonbons, les enfans sont avides:
Mais ne leur cachez point que tous les sucs acides
Sont contraires aux dents, si l'on en croit Jourdain (1).
Je vois pâlir d'effroi tout le peuple enfantin!
Mais je dois avant tout remplir mon ministère.
Toujours de ces douceurs la suite fut amère.
Dussé-je, soulevant le quartier des Lombards, (2)
Voir sur moi confiseurs fondre de toutes parts,
Aux enfans je dois dire: Evitez ces dragées,
Par vous, au jour de l'an, avec ardeur mangées:
Car leur suc corrosif se collant sur les dents,
Les déracinera sans attendre le temps.

Ce passage ne fera pas rire les enfans et même les dames assez sujettes au péché de friandise; c'est ce que le fameux Fauchard, dentiste de Louis XV, dans son ouvrage intitulé: *le Chirurgien-Dentiste*, ou *Traité des dents*, en deux volumes, comprend dans sa proscription: « Les confitures, les dragées « et tous les alimens sucrés qui, dit-il, ne contri-

---

(1) Un des dentistes les plus distingués de Paris.

(2) La rue des Lombards est celle de Paris où il y a le plus de confiseurs.

« buent pas peu à la destruction des dents, parce « que le sucre gluant qui en provient s'insinue « dans les gencives et se colle contre les dents, « et qu'il y a dans ce sucre un acide pénétrant « et corrosif, ainsi que l'analyse chimique le fait « connaître, qui y cause tôt ou tard du déran- « gement. Aussi, remarque-t-on que ceux qui font « un grand usage de ces poisons séduisans, sont « plus sujets aux maux de dents, et les perdent « plutôt que les autres. »

Voilà, vous l'avouerez, lecteur, un passage qui est capable de jeter l'alarme chez tous le confiseurs; et si je n'étais pas retranché derrière l'autorité du docteur Fauchard, je craindrais de me voir citer en calomnie par devant le tribunal de police correctionnelle sur la plainte de tous les *marchands de bonbons et de sucreries*, « qui sont « ici (toujours d'après Fauchard) comme des em- « poisonneurs publics. » Quoi ! le rigide Fauchard traite les dragées, les pralines, les diablotins, de *poisons séduisans?* il ne fait pas même grâce aux confitures? il n'en daigne pas même excepter le raisiné et la marmelade de pommes? Miséricorde! que vont dire nos jeunes lectrices? Il me semble déjà les voir

. . . . . par un effet contraire,
Rougir de désespoir et pâlir de colère.

Mais rassurez-vous, lecteur, en apprenant que mon cher confrère ne voulait que proscrire l'abus de toutes ces friandises, dont il avait l'humanité de nous permettre de goûter quelquefois, en nous recommandant surtout de se laver la bouche avec de l'eau tiède, après avoir mangé des bonbons, pour enlever par ce dissolvant ce qui pourrait être resté autant dans les gencives que contre les dents.

La faiblesse humaine exige des ménagemens. La véritable sagesse est toujours voisine de l'indulgence.

De la Carie écorçante.

Lorsque l'émail prend une teinte jaunâtre, qu'il devient fragile et se détache de la dent par parcelles comme de l'écorce d'arbres, il en résulte une carie écorçante (carie commune à Turin), ainsi que la carie charbonnée que je vais décrire.

De la Carie charbonnée.

Cette carie s'annonce par une couleur bleuâtre, que l'on aperçoit sur un côté de la dent à travers l'émail, qui d'abord transparent, devient noir et se détruit.

De la Carie irruptive.

Elle commence par une tache jaunâtre avec dé-

perdition de sa substance près du collet de la dent, et, par suite, plus profondément du côté de la racine.

De la Carie éruptive.

Celle-ci s'étend sur toute la surface des dents molaires, et se fait remarquer par plusieurs petits points noirs, qui, avec le temps, se réunissent et font écrouler la surface de la dent, laquelle devient très-douloureuse.

De la Carie perforante.

Cette carie attaque l'intérieur de la dent; elle se communique à l'extérieur, d'abord petite, mais elle s'agrandit ensuite plus ou moins rapidement, à mesure que la destruction de la dent s'opère; carie, que tant de charlatans exploitaient à la credulité du public, en lui faisant accroire que des vers pénétraient à travers les dents et les perforaient; et, pour mieux tromper l'auditoire en plein-vent, ils ajoutaient à leur poudre contre la carie, au moment de l'employer sur les individus, une pincée de poudre de fromage contenant de très-petits vers, que le souffrant trop crédule croyait voir sortir du trou de sa dent gâtée. (1)

---

(1) Fait historique, tiré des *Annales universelles*, t. V, p. 137.

De l'Odontagre, goutte des dents.

J'ai fait la découverte de cette maladie en 1816; elle se reconnaît par l'érosion ou l'ulcération du tissu dentaire, que l'on distingue facilement à la surface des grosses molaires; ces dents sont tellement atrophiées, que leur bord tranchant et leur face triturante sont affaissés et souvent garnis de tubercules inégaux, et quelquefois privés d'émail: si on veut faire disparaître ces tubercules avec la lime ou la rugine, on cause une vive douleur qui cesse en même temps que l'action de l'instrument, mais qui ne détruit pas le principe de cette maladie; ces dents deviennent tellement sensibles, qu'en frottant seulement avec le bout du doigt, ou en prenant des glaces, des sucreries, et par suite en aspirant même l'air, on ne peut plus les supporter.

Toutes les parties qui étaient sensibles aux moindres impressions cessent de l'être entièrement par l'opération de l'Esthioménie, qui arrête pour toujours cette maladie très-commune à Turin, ainsi que les caries écorçantes et charbonnées décrites plus haut.

Résumé sur les Caries.

Pour combattre toutes les caries avec succès, que de substances diverses il m'a fallu leur

opposer, voulant toujours éviter de confondre les os avec les dents, d'après leur composition chimique! Les premiers étant pénétrés par une multitude de vaisseaux, les dents n'en ont point; aussi, comme le dit le docteur Serres dans son *Essai sur l'Anatomie des Dents:* « Les maladies des os et « des dents n'offrent pas la plus légère analogie, « et peut-on, continue-t-il, regarder comme ana- « logues deux tissus jouissant de propriétés phy- « siques et chimiques si différentes? »

N'y a-t-il pas une analogie plus grande entre les tissus osseux, fibreux, fibro-cartilagineux, qu'entre les dents et les os? « Je ne pense donc « pas qu'on puisse, dit le docteur Serres, confondre « le tissu propre des dents avec le tissu osseux ».

Ces remarques n'étaient point échappées aux anciens: ils avaient observé que les cadavres renfermés dans les sarcophages étaient consumés en quarante jours, les dents seules exceptées. (1) Pline, qui rapporte cette propriété, avait remarqué de même que l'action du feu agissait sur les dents d'une manière toute particulière et différente de tout le reste du corps.

Erreur profonde où l'on est de croire qu'on peut cautériser les dents par le feu ou par les acides, comme cela peut se pratiquer sur les os.

---

(1) Pline, Hist. nat., liv. 36, chap. 17.

Les momies d'Egypte conservent toutes leurs dents. Du temps de Van-Helmont, on en voyait une à Breslau, qui en avait trente-deux : dans un cimetière en Bohême on trouva, suivant le rapport de Balbin, « la terre semée de dents. » On conservait dans la ville de Bénévent, en Italie, des dents que Diomède avait rapportées du siége de Troye, et qu'il avait données en présent à Méléagre ; les siècles ne les avaient point altérées.

Monsieur le docteur Serres fait cette judicieuse réflexion :

« N'est-ce pas d'après cette incorruptibilité que « les anciens bâtirent la fable de Cadmus ? Les « dents furent regardées comme les racines de « l'espèce humaine, on les ensemençait pour faire « éclore des hommes. »

Cette idée fut exprimée par Ovide avec beaucoup d'élégance : (1)

Spargit humi jussos, mortalia semina, dentes.

On distingue encore d'autres caries qui résultent de différentes causes, soit héréditaires, humides, sèches, stationnaires ou dites caries sourdes, etc., que j'ai décrites dans mon *Traité sur les Maladies des Dents*, année 1807.

Je ferai observer que les dents attaquées de

---

(1) Metam. liv. 3, vers 105.

l'odontagre ou goutte des dents, quoique sensibles au toucher, peuvent être esthiométisées, attendu que la vive sensation qu'elles font éprouver diminue progressivement dans le cours de l'opération.

CHAPITRE IV.

DE L'ESTHIOMÉNIE.

CE QU'EST UNE DENT. ACTION DU FEU SUR SON ÉMAIL. EFFET PRÉFÉRABLE DE L'ESTHIOMÉNIE. DU MOT GREC ESTHIOMÈNE; *adj.* (*méd.*) *rac. esthein.* Εσθιομενος (*esthiomenos*), *qui ronge, qui consume, qui corrode, d'* Εσθω *ou d'* Εσθιω, *manger.*

Diagnostiques.

Cette opération physico-mécanique et chimique ronge, consume entièrement la carie des dents (comparée par Hunter à la gangrène ou mortification). Cette maladie est facile à distinguer quand les dents ont des trous ou des taches à leur surface et entre elles, ou dans toute autre place des dents, et qu'elles n'ont point encore fait souffrir: cette décariation évite l'ablation, souvent trop considérable, faite par la lime, qui a le grand inconvénient de hâter la chute des dents, comme aussi de les

déformer. (Voyez à cet égard ce que dit le savant Cuvier.) (1)

Comme je l'ai décrit plus haut, la dent étant composée de deux substances, l'intérieur, considéré vulgairement comme substance osseuse, mais plutôt ivoire, et l'extérieur ou l'émail, substance composée de phosphate calcaire, ou, proprement dit, de chaux, ne pouvant considérer l'ivoire de la dent comme un os, malgré que sa composition chimique soit la même, après la décomposition faite de ces deux corps, j'ai donc reconnu l'erreur où l'on est de les cautériser par le feu ou par les acides, comme cela peut se pratiquer sur les os. Ne pouvant rendre local l'effet du feu, qui, s'il détruit véritablement la carie des dents, calcine aussi toutes les parties voisines de celles cariées par des degrés de chaleur toujours supérieurs à celui du sang (écueil bien pernicieux pour l'émail sain de la dent qu'on soigne); cette cautérisation n'est donc plus qu'une calcination du reste de la dent, qui, selon l'organisation du sujet, résiste plus ou moins longtemps après cette opération.

J'ai donc été assez heureux pour réussir à détruire la carie des dents, en obtenant, par mon procédé, une vraie concrétion qui remplace l'émail,

---

(1) Dictionnaire des sciences médicales, p. 327.

en redonnant à la partie malade (sans changer en rien la couleur de la dent) sa densité primitive.

Je n'entrerai pas dans des considérations plus étendues sur ce procédé déjà si favorablement connu depuis 1807, temps plus que suffisant pour être assuré de son succès; entre autres, cet opuscule étant plus particulièrement écrit pour les gens du monde que pour les praticiens, j'ai cru devoir éviter au lecteur la peine de faire un cours de pathologie dentaire.

(Je ne crois pas indifférent de déclarer ici que je n'ai cédé, ni même communiqué mon procédé à personne, et que j'en suis seul auteur et possesseur.)

CHAPITRE V.

COMMENT SE PRATIQUE L'OPÉRATION DE L'ESTHIOMÉNIE.

Appareil.

Cet appareil présente une colonne en cuivre surmontée d'un plateau rond, qui reçoit plusieurs godets, flacons et instrumens, propres à cette opération; la partie centrale du plateau est occupée par un foyer à l'esprit-de-vin pour communiquer les degrés de chaleur nécessaires à l'Esthiménisateur, instrument cylindrique supporté par une fourchette à pompe: cet instrument a plusieurs boules et thermomètres pyrotechniques qui servent à indiquer les degrés et demi-degrés de chaleur nécessaires à chauffer la liqueur qu'il contient, laquelle est composée de plusieurs substances animales et végétales, tous corps huileux. (1)

---

(1) Ce qui n'était pas facile à suivre en fait de drogues, c'est le précepte d'Orace, ... *utile dulci.* Je suis donc parvenu à rendre agréables à la bouche les substances qui servent à cette opération.

Ce fluide prend son cours par une lumière semblable à celle d'une arme à feu; il est retenu par un verrou à coulisse : à la partie supérieure de l'Esthiménisateur est une clé semblable à celles des instruments à vent; son extrémité reçoit à vis plusieurs tiges de formes diverses pour que l'Esthiménisateur se trouve toujours en rapport avec la partie affectée de la dent, de manière que ce qui en découle arrose toujours suffisamment la carie qu'on opère. Comme la liqueur pourrait s'étendre inutilement ailleurs que vers l'endroit malade, un mastic approprié est disposé autant pour conserver le calorique au bout de l'instrument, que pour en retenir localement le fluide à la partie affectée.

Lorsque le dernier degré de chaleur est porté, je lui oppose une douche frigorifique, et par cette transition du dernier degré de chaleur au premier degré de froid qui trempe la dent, la liqueur qui est dessiccative, se trouve inoculée dans les pores de la dent cariée, elle agit sur l'action physique et chimique des corps extérieurs, et leur communique de la flexibilité (pendant l'opération seulement), et ensuite opère une vitrification qui redonne aux dents malades la même densité qu'elles avaient dans l'état de santé.

CHAPITRE VI.

MOYENS QUE J'AI EMPLOYÉS POUR M'ASSURER DE L'EFFICACITÉ DE MON PROCÉDÉ.

Mon père était médecin en chef de la marine de Rochefort, et un des trois médecins consultans de Louis XVI. Dès ma plus tendre jeunesse, il conçut le projet de me faire marcher sur ses traces. Après avoir dirigé mes premiers pas dans l'art de guérir, il me présenta à l'Hôtel-Dieu de Paris. Ayant naturellement du goût pour la médecine, et surtout pour la chirurgie, je ne négligeai rien pour le satisfaire; j'avais déjà obtenu d'heureux résultats, lorsqu'une mort trop prématurée pour le bien de l'humanité vint l'enlever à sa famille et à ses amis.

Perdant l'espoir de jamais l'égaler dans toutes les parties d'une science si étendue, je bornai mes dernières études à la chirurgie dentaire, ainsi qu'à la médecine y relative. Secondé par plusieurs médecins distingués de Paris, j'eus l'entrée dans divers hôpitaux, ce qui me mit à même de beaucoup voir et d'observer.

J'exerçais l'art du dentiste depuis cinq ans, lorsque l'expérience me fit ouvrir les yeux sur la plupart des maladies qui affectent les dents: ayant, comme je l'ai déjà dit, reconnu l'erreur où l'on est de les cautériser par le feu ou par les acides; enfin, après plusieurs expériences faites sur les dents des animaux, je me déterminai à en faire sur celles humaines. Je m'adressai à plusieurs malades, que je trouvai dans les hôpitaux où j'avais accès, en leur proposant, après avoir fait l'inspection de leur bouche, de venir me trouver aussitôt leur sortie de l'hôpital, leur assurant que j'arrêterais la carie de leurs dents, et que j'allégerais leur triste position. Ils vinrent effectivement me trouver, et je tentai d'exercer mon procédé de l'Esthioménie, ayant été assez heureux pour les intéresser de manière à pouvoir m'assurer d'eux pour long-temps.

Ils se présentaient chez moi tous les six mois, et cela dura pendant deux et trois ans. J'oubliais de dire que je tins compte de la nature de leurs caries opérées, comme de celles que j'avais évité de toucher, quoique aussi malades, pour pouvoir faire un jour état de comparaison. — Après la 1re, la 2e et la 3e année, je crus devoir trépaner quelques-unes des différentes dents cariées que j'avais traitées; mais, pour y parvenir, ce n'était pas chose facile, attendu que, pour éviter de vives douleurs à ces malheureux, il était préférable d'en faire l'extrac-

tion, ce qu'enfin j'obtins moyennant des sommes bien au-dessus de leur médiocre salaire.

Je l'avouerai, ce ne fut pas sans une peine extrême, que je me déterminai à faire de telles expériences; mais pourtant il fallait des preuves, afin de m'assurer si je touchais juste; ces preuves qui frappaient sur trois ou quatre malheureux devaient servir au monde entier.

J'ai mis toute mon attention à l'observation des faits que je rapporte, comme je mets la bonne foi la plus scrupuleuse dans tout ce que j'avance. Je ne saurais comprendre comment, sans avoir acquis une grande pratique, et fait de nombreuses observations, on pourrait se décider a publier des vues, qui, dès-lors, ne pourraient être considérées que comme des conjectures.

CHAPITRE VII.

DES DANGERS DE L'EXTRACTION DES DENTS.

Les dangers multipliés qui résultent de l'extraction des dents m'ont déterminé, par le désir d'être utile à l'humanité, à présenter quelques exemples funestes de l'horrible extraction des dents, autant pour les petits enfans que pour les adultes, fruit de ma pratique et de celle de mes confrères les plus distingués.

Je me bornerai donc à exposer que j'ai longtemps et profondément réfléchi sur les effets souvent trop funestes des opérations tendantes à l'extraction des dents ou à leurs luxations.

Exemple.

En arrachant une dent molaire de la mâchoire supérieure, à un curé de Normandie, on exfolia l'os maxillaire, ce qui produisit un ulcère chancreux, dont il mourut. Le sieur Bertinot de Pampelune aurait succombé en 1767, par un accident semblable, si d'habiles chirurgiens, appelés à son

secours, ne fussent parvenus à lui tirer de la mâchoire inférieure des esquilles considérables de l'os maxillaire brisé dans l'extraction d'une dent molaire.

Les suites de cette opération lui causèrent deux années de souffrances, qui le conduisirent presqu'au tombeau.

Je crois devoir m'étendre un peu sur ce sujet, à la suite de l'Esthioménie, qui n'est, à dire vrai, qu'un moyen de conservation, mais qui ne peut rendre invulnérables les meilleures dents, pas plus que celles esthioménisées: pourtant, en suivant ce principe, on évitera toujours les cruels accidens qui arrivent trop souvent de l'extraction des dents. Aussi, dirai-je avec M. Duval (dentiste, membre du Collége et de l'Académie de chirurgie et de la Société de médecine de Paris), dans son Traité sur les accidens de l'extraction des dents, « que, de « toutes les opérations chirurgicales, une des plus « ordinaires est l'extraction des dents; qu'aucune « ne paraît plus simple et plus facile, quoiqu'elle « exige de la dextérité; qu'aucune enfin, malgré « les douleurs aiguës, mais de courte durée, qui « l'accompagnent, ne procure ordinairement plus « de soulagement: c'est une vérité confirmée par « l'expérience de tous les siècles et de tous les « pays. Faut-il en conclure que cette opération « doit toujours être suivie d'un heureux succès? »

dit le bon M. Duval. « Non, sûrement », continue-t-il, « semblable à l'administration indiquée « d'un médicament quelconque, dont les effets « ne répondent pas toujours aux vœux du malade « et du médecin. »

L'extraction des dents n'est donc pas exempte de ces mêmes effets connus chez le médecins grecs sous le nom de ἀποθόγικτ; chez les latins sous celui de *calamitates fortunia*, et qu'en français on est convenu d'appeler accidens. Mais, dira-t-on, les accidens qui ont lieu après une opération si simple et si fréquente en apparence, ne doivent-ils pas être attribués à la maladresse et à l'impéritie de celui qui opère? Que le vulgaire privé de savoir et de jugement, s'abandonne de lui-même à cette opération, que très-souvent la basse jalousie se plaît à répandre lorsqu'elle en trouve l'occasion, il n'y a rien d'extraordinaire; telle fut probablement l'origine d'un procès intenté à un dentiste, dont Barbeu-Dubourg, d'après Nollier, a donné l'histoire. (1)

« Un homme », dit ce médecin, « se fit tirer une « dent; le chirurgien en tira plusieurs et emporta « un morceau de la mâchoire : le sang coula long- « temps et avec abondance; on eut peine à l'étan-

(1) Anecdotes de médecine, p. 26.

« cher; les douleurs que souffrait le malade étaient « énormes. Il se plaint du dentiste, et l'attaque en « justice pour l'avoir mal opéré: on informe, on « fait examiner la partie, et, après l'examen, le « malade est renvoyé et débouté de ses prétentions. « Ses dents et sa mâchoire n'étaient qu'un seul « et même os. »

Si cette observation prouve d'une manière incontestable que les accidens qui ont suivi l'extraction d'une dent, étaient inévitables et dépendaient de la structure des parties, elle démontre aussi la nécessité d'examiner tous ceux que l'on attribue à cette opération, et d'en chercher les causes.

Si tous les dentistes avaient à cœur l'étude approfondie de leur art, nous aurions moins d'arracheurs de dents, et ces derniers ne verraient au contraire ici que le développement des connaissances anatomiques et chirurgicales qu'il exige, et le commentaire d'un passage des leçons du professeur de Haen sur les Institutes de pathologie de Boerhaave.

« L'extraction des dents », dit cet auteur, « n'est « pas exempte d'accidens, tant la nature varie « d'une manière à ne pouvoir deviner dans la « conformation des racines des dents, surtout les « molaires. Très-souvent elles sont crochues en « dehors, en dedans, à droite ou à gauche, et « sous des angles différens; tantôt elle sont unies

« ensemble et n'en forment qu'une; tantôt une « racine crochue s'unit à celle de la dent voisine, « qui est également courbe; il n'est pas rare d'en « voir contracter une adhérence très-solide avec « l'os de la mâchoire; d'où il résulte que cette « opération est très-douloureuse dans les enfans, « et qu'elle cause des convulsions. »

Puissent les faits que je vais citer faire autorité, et en même temps horreur de l'extraction des dents. Sinon je dirai au lecteur ce que dit Gresset dans sa comédie du *Méchant:*

N'en croyez point autrui: jugez tout par vous-même.

Excepté qu'ici on juge toujours trop tard qu'il valait mieux conserver que de s'empresser de détruire.

Quoique ce soit chez les vieillards où les ligamens articulaires s'ossifient le plus, l'articulation des dents n'offre point le même phénomène, à moins, comme l'a observé mon confrère M. Duval, qu'il n'existe dès l'âge adulte, époque où le dentiste n'a que trop souvent occasion de le rencontrer, surtout chez ceux qui sont fortement constitués, comme je l'ai remarqué chez les rachitiques, dont l'accroissement est plus rapide et plus avancé du côté de la tête que pour le reste du corps; telle fut, sans doute, la cause des accidens

que Berdmore observa chez une femme agée de vingt-trois ans. « Un dentiste de Londres », dit-il, « n'ayant pu ôter du premier coup la dernière « dent molaire droite de la mâchoire supérieure, « malgré toute la force qu'il employa, essaya de « nouveau avec un autre instrument, et par un « effort aussi rapide que violent, il emporta la « dent malade avec une portion considérable de « l'os maxillaire et les trois molaires voisines qui « étaient adhérentes. La fracture du sinus maxil- « laire et la déchirure de ses membranes produi- « sirent à leur tour, dans la partie même, une « irritation, une douleur et une enflammation qui « s'étendirent à la gorge au point que la malade « ne pouvait avaler: les saignées et les boissons « furent employées pour dissiper ces accidens, et « (ce qui étonnera peut-être) la plaie se guérit « assez promptement. »

« J'ai vu en 1790 », dit M. Duval, « une femme « qui éprouva un accident des plus graves après « l'extraction d'une dent molaire inférieure, du « côté gauche; on s'était servi du pélican. La ca- « nine et les incisives avaient éprouvé une telle « pression de la part du point d'appui, qu'elles « étaient un peu renversées du côté de la langue « et rejetées les unes sur les autres; les gencives « et même le bord alvéolaire en avaient tant « souffert, qu'il survint un abcès dans cette partie,

« et que la partie de l'alvéole, située entre les « gencives, se détacha et sortit avec le pus, ce « qui facilita la guérison. »

Pour juger combien on doit redouter l'usage de cet instrument, le bon sens et la raison équivalent à la multiplicité des observations. Cependant le lecteur ne lira pas ici sans intérêt celle dont Pin-Paré a conservé la mémoire, où il est question d'un nommé François Louis, très-connu à Orléans pour bien ôter les dents.

« Or », dit le restaurateur de la chirurgie française, « auoit-il vn seruiteur nouueau, Picard, « grand et fort, qui désiroit tirer les dents à la « mode de son maistre. Arriua cependant que « ledit François Louis disnoit, vn uillageois re- « quérant qu'on lui arrachast vne dent, ce Pi- « card print l'instrument de son maistre, et « s'essaya faire come lui; mais en lieu d'oster la « mauuaise dent au paure uillageois, luy en poulta « et arracha trois bonnes; et sentant vne dovleur « extrême, et uoyant trois dents hors de sa bov- « che, commença à crier contre le Picard, lequel, « pour le faire taire, luy dist qu'il ne dist mot « et qu'il ne criast si haut, attendu que si le « maistre uenoit, il luy feroit payer trois dents « pour vne . . . » Ainsi le pauvre badaud de village s'en alla quitte, et pour une dent qu'il pensait faire arracher, en remporta trois dans sa

bourse, et celle qui lui causait tant de mal dans la bouche.

Pareille méprise eut lieu, il y a peu de temps, chez un dentiste de Paris, lequel fait des élèves en assez grand nombre, qui se croient à l'amphitéâtre de chirurgie, et qui font, moyennant la rétribution ordinaire, leurs essais aux doubles dépens du pauvre vulgaire, qui croit souvent avoir affaire au maître de la maison. Je le dis à regret, dans l'intérêt de l'art, Paris fourmille d'opérateurs de ce genre. En 1800, lorsque je commençai à exercer cet art, il y avait quatorze dentistes; je fis le quinzième. Aujourd'hui nous pourrions en compter jusqu'à cent-cinquante; et ce n'est pas le cas de dire ici:

Indulgentia erga omnes.

Jadis il était défendu à un Musulman de se faire ôter une dent sans la permission du souverain. Les Hébreux attachaient tant de prix à la possession de leurs dents, que celui qui, par quelques sévices, ou par un lucre avilissant, en détruisait une à son prochain, encourait la peine du talion.

Que de dentistes, ou plutôt d'arracheurs de dents, seraient bientôt réduits à vivre de bouillie, si on leur faisait subir la même peine!

Croyant ici devoir suivre le précepte de Boileau,

Passant du grave au doux, du plaisant au sévère,

je traduirai, mot pour mot, cet épisode, extrait de mon poëme sur l'art du dentiste, année 1825:

Il arrive souvent des quiproquos fâcheux;
Pour une seule dent on vous en ôte deux.
Un certain officier, c'était un jour de foire,
D'une vive douleur au fond de la mâchoire
Fut saisi tout-à-coup. A l'instant, d'un frater
Ignorant et grossier il invoque le fer.
« Sur la gauche, dit-il, voyez..... la pénultième! »
Le pauvre homme, admirez sa balourdise extrême,
N'osant pas s'informer du sens du dernier mot,
Croit que c'est la dernière, et l'enlève aussitôt.
Lors en crachant le sang, le visage tout blême,
« Ne vous ai-je pas dit, hélas! la pénultième? »
S'écria le malade, en voyant cette dent
Que l'on vient d'arracher, quoique saine pourtant.
« La pénultième enfin, ou bien l'avant-dernière. »
« — Excusez-moi, monsieur, mon erreur est grossière, »
Répond l'autre; « à l'instant je vais la réparer,
Et de votre douleur enfin vous délivrer. »
Il dit: et saisissant de sa pince cruelle
L'avant-dernière dent à ses efforts rebelle,
Il la fait disparaître, et laisse de côté
L'os qu'il fallait extraire, et qui seul est gâté.
C'est pour vous épargner ces méprises fatales,
Qu'un miroir, composé de glaces inégales,
De votre râtelier, comme à l'opérateur,
Vous fait dans un instant voir tout l'intérieur.

Ce fidèle miroir, dans sa glace brillante,
Réfléchissant vos dents, à vos yeux les présente,
Et vous met à l'abri d'une funeste erreur.
J'inventai ce miroir qui me fit quelque honneur.

Pour éviter les maladies des dents et en arrêter plus promptement les effets, j'ai fait une application des lois de l'optique au perfectionnement de mon art, en inventant un miroir qui porte le nom d'*Odontoscopique* (composé de deux mots grecs: *odos*, *odontos*, dent; *scopeo*, voir); il est d'une forme semi-lunaire, supporté par une tige terminée par deux petites boules qui permettent de le porter dans la bouche, et de lui donner toutes sortes d'inclinaisons. En plaçant convenablement ce miroir, il donne la facilité de voir l'intérieur de la bouche, celui des dents et des arcades alvéolaires, ainsi que la mâchoire supérieure et celle inférieure.

Cet instrument, quoique très-simple, est nécessaire pour l'entretien des dents, tant pour les soins journaliers, parce qu'il met à même de les nettoyer parfaitement, que pour toutes les opérations buccales; il fait distinguer les plus petites taches soit de tartre ou de carie, qui peuvent se trouver à la partie interne des dents, et met à même d'éviter l'extraction d'une dent pour une autre.

Trop d'exemples l'ont prouvé dans l'art du dentiste.

J'ai terminé mon épisode par dire: — J'inventai

ce miroir qui me fit quelque honneur;—j'aurais dû dire — beaucoup d'honneur, — puisqu'il intéressa tellement l'impératrice Joséphine, qu'elle voulut me connaître; ce que j'appris par Mme Fistre, épouse de l'intendant de l'Empereur, et amie d'enfance de l'Impératrice. Aussitôt, je lui fis exécuter un miroir digne d'elle, que je lui dédiai, et je devins son chirurgien-dentiste. Alors l'Impératrice me consulta sur l'état de sa bouche : elle n'avait plus à la partie supérieure que les deux dents de sagesse qui supportaient un râtelier beaucoup trop lourd, et qui menaçait d'entraîner les deux seules dents qui lui restaient (1). A l'inspection de sa bouche, je fus assez bien inspiré pour concevoir le moyen d'exécuter un râtelier cylindrique qu'elle pouvait monter avec la clé de sa montre, et qui lui conserva les deux dents de support en les raffermissant dans leur alvéole. L'Impératrice fut si reconnaissante de mes soins, qu'elle me mit en rapport avec l'Empereur, qui, comme elle, me témoigna beaucoup d'intérêt.

J'étais depuis plusieurs années chirurgien-dentiste de la vieille et jeune garde impériale, et après avoir esthiométrisé plusieurs dents à l'Impératrice en présence de Napoléon, auquel je fis la même

(1) Je ne fais cet aveu que parce qu'elle n'est plus.

opération, je fus nommé le chirurgien-dentiste-esthioménisateur des enfans de France, et de l'Ecole Polytechnique, dans laquelle je fus assez heureux d'avoir pour collègues le docteur Chaussier, qui était le médecin en chef, et le docteur Gau, chirurgien-major, lesquels me firent nommer par l'Empereur chirurgien-dentiste de l'hospice de l'Enfant-Jésus, sous M. Petibault, médecin en chef.

Bien que la vie de Napoléon ainsi que son caractère soient on ne peut mieux tracés par le docteur O'Meara et autres, je crois qu'il ne sera pas indifférent au lecteur de connaître à quel point cet homme, qui embrassait de si grandes choses, savait descendre dans les plus petits détails pour ce qui pouvait être utile à l'espèce humaine. Ce colloque se rapporte à mon sujet sur l'Esthioménie.

J'étais au château de la Malmaison, j'esthioménisais des dents à l'impératrice Joséphine. « Mon-
« sieur Marmont », me dit Napoléon, « aujourd'hui,
« que l'on peut compter sur l'efficacité de l'Esthio-
« ménie pour arrêter les caries des dents, ne seriez-
« vous pas flatté de rendre votre procédé univer-
« sel dans l'intérêt de la société? »

Trop heureux, Sire, lui dis-je, si je pouvais sous vos auspices, etc. . . .

« Eh bien! cinquante mille francs comptant, six
« mille francs en viager comme chirurgien-dentiste-

« esthioménisateur des enfans de France, et la croix « de la Légion-d'Honneur. Cela vous va-t-il? » (1)

Je lui témoignai ma reconnaissance pour tant de bienveillance, et il me donna aussitôt un mot pour me présenter au Garde-des-Sceaux, auquel je portai mon procédé sous cachet; mais les circonstances ayant amené un changement de gouvernement, le tout me fut rendu dans le même état.

Je suis donc resté seul possesseur de mon secret.

Depuis nombre d'années, l'Académie Royale de Médecine de Paris a arrêté qu'il serait imprimé, tous les cinq ans, un *Almanach général de médecine pour la ville de Paris,* qui contiendrait par lettres alphabétiques les noms et demeures de ceux qui auraient le droit d'exercer, soit comme docteurs en médecine et en chirurgie, etc. etc. etc., dans lequel on relaterait tout ce que chacun aurait pu faire au perfectionnement de son art.

M'y trouvant compris, je ne crois pas indifférent au lecteur de rapporter ici ce qui me concerne, pages 369 et 370 du dernier almanach imprimé en 1833, lequel se trouve chez Just Rouvier, libraire, rue de l'École de Médecine, n° 8 (2), à Paris.

---

(1) Ce sont les propres paroles de Napoléon.

(2) M. Marmont est possesseur d'un de ces almanachs.

COPIE DE L'ARTICLE.

« Marmont *(Julien)* chirurgien-dentiste, breveté
« du gouvernement français, le 10 décembre 1814
« — Inventeur du miroir odontoscopique pour
« éviter l'extraction d'une dent pour une autre (an-
« née 1803). — Auteur de l'Esthioménie, procédé
« qui arrête (sans douleurs) la carie des dents, lors-
« qu'elle commence à se former (année 1807). —
« Du Réformateur (pour redresser les dents des
« enfans); instrument déposé à l'arsenal de chi-
« rurgie de Paris (année 1804). — Des pinces pour
« resserrer les ressorts des dents artificielles sur les
« sujets (année 1817). — Du moyen de faire cuire
« les dents humaines, comme celles de porcelaine,
« pour détruire l'effet désagréable qu'éprouvent
« les personnes qui portent des dents naturelles, et
« pour en prolonger la durée (1811). — Inventeur
« des dents à ressorts que l'on peut ôter et remettre
« soi-même (1811). — Du gaz pour enlever le ver-
« nis verdâtre qui se forme sur les dents par les
« mauvaises exhalaisons qui s'émanent de l'esto-
« mac dans les digestions plus ou moins laborieu-
« ses, pour éviter d'user l'émail des dents par le
« frottement des instrumens dont on abuse trop
« souvent dans l'art du dentiste (année 1817). —

« Auteur de l'Odontotechnie, ou l'art du dentiste,
« poëme didactique et descriptif en 4 chants, dédié
« aux dames (année 1825). — De l'étau buccal, au
« moyen duquel on lime les dents sans les ébran-
« ler ni les agacer (1833). »

Que je hais les *moi!* a dit Pythagore; je suis bien de son avis; mais comment toujours les éviter lorsqu'il s'agit dans l'intérêt de la société d'énumérer ce qu'on a pu imaginer au perfectionnement d'un art quelconque?

J'avouerai que ce qui me dédommage beaucoup, c'est la faculté de faire ressortir le mérite de mes confrères par des citations très-utiles, qui doivent servir à éclairer tout lecteur.

Aussi je dirai comme le docteur Nauche, à la fin de l'introduction de son ouvrage si favorablement connu sous le titre: *Des maladies de l'utérus :*

« Il en est peu que je n'aie observées par moi-
« même; j'ai rapporté les circonstances dans les-
« quelles l'art a été utile, sans craindre de citer cel-
« les où il a été impuissant. Il est moins important
« d'être taxé d'imprévoyance ou d'impéritie, qu'il
« n'est dangereux de tronquer les faits, et de taire
« les résultats défavorables. »

HONORAIRES

Dus pour les Opérations ci-dessous décrites.

Chaque Dent décariée par l'Esthioménie (*) . . . 6. Francs.
Idem auréfiée . . . . . 5.
Idem plombée . . . . . 3.
Idem séparée . . . . . 3.
Idem égalisée . . . . . 3.
Dents passées au gaz . . . . . 6.
Saignée Buccale . . . . . 5.
Chaque Dent ligaturée . . . . . 3.
Dents nettoyées: selon l'état de la bouche.
Un Flacon de Bol d'Arménie . . . . . 6.
Un idem de Liqueur Marmont. . . . . 6.
Un idem de Mastic Dentaire. . . . . 5.
Une Boîte de poudre Dentifrice. . . . . 5.
Brosses de diverses espèces.

(*) Procédé découvert en 1807 par M. Marmont de Paris.

RAPPORT

FAIT

SUR L'ESTHIOMÉNIE,

PAR LE DOCTEUR ET PROFESSEUR

SOCQUET,

A LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET ACADÉMIQUE DE TURIN,

Le 19 *Juin* 1835.

Rien n'est bon, rien n'est véritablement digne de l'estime et de la reconnaissance des hommes que ce qui peut essentiellement contribuer à leur bien-être et à l'exercice facile et convenable de leurs facultés physiques et morales. *Nihil est bonum nisi utile.* C'est sous l'autorité de ce sage et vieil adage, Messieurs, que je viens signaler à votre attention un opuscule ayant pour titre: ESTHIOMÉNIE (c'est ainsi que l'auteur l'a désigné), sur les affections

morbides de l'appareil odontalgique, c'est-à-dire qui retrace en abrégé les causes générales qui altèrent les organes dentaires, les symptômes qui les révèlent, les effets appréciables de désorganisation plus ou moins complète qui en résultent; enfin les remèdes et les moyens mécaniques propres à en arrêter les suites fâcheuses, ainsi qu'à en procurer la guérison.

Cette brochure, quoique écrite hâtivement, vu la brièveté du séjour de son auteur dans notre ville, et vu surtout le peu de loisir dont il a pu disposer pour sa rédaction (par suite de préoccupations incessantes), contient des aperçus et des procédés absolument nouveaux et intéressans, relatifs aux affections morbides de l'appareil dont il s'agit. Elle contient aussi une monographie assez détaillée des maladies purement odontalgiques; il l'a déduite des principaux symptômes pathologiques, des apparences extérieures et même appréciables aux moyens de simples procédés mécaniques, optiques et manuels, applicables aux affections morbides des dents.

On y trouve d'abord une courte analyse chimique, laquelle peut à la fois rappeler quelques souvenirs échappés à la mémoire des gens de l'art, et devenir plus particulièrement utile aux gens du monde par les généralités instructives qu'elle présente.

L'auteur a fait hommage d'un exemplaire de son travail à notre Société académique, par l'entremise et sous les auspices de notre respectable et zélé président. Vous savez, Messieurs, que tout ce qui a un rapport direct aux intérêts de l'humanité, ou de ce qui peut concourir au développement et aux applications des lumières et des découvertes modernes, au bien-être moral et physique de l'homme, ne saurait lui rester étranger.

C'est sous le titre d'*Esthioménie*, disais-je plus haut, nom adjectif grec qui signifie *agent rongeur, destructeur*, dérivé du verbe *esthein, je detruis, je consume, je ronge*, que M. Marmont a fait paraître l'imprimé qui relate sa découverte et les succès qu'il en a jusqu'ici obtenus, succès qui paraissent bien justifiés, non-seulement par la confiance générale qu'il s'est acquise dans notre ville parmi les classes les plus marquantes et les plus élevées de la société, mais encore par les antécédens qui lui ont valu une réputation méritée dans plusieurs capitales célèbres, telles que Paris, Marseille, Genève, etc.

M. Marmont nous apprend qu'il fut poussé par une espèce de vocation instinctive et irrésistible dans la carrière de l'étude exclusive et spéciale de la constitution anatomique et chimique de toutes les parties de l'organisme dentaire, ainsi que des affections morbides qui peuvent en altérer les

fonctions, altérations qui, plus ou moins profondes par l'intensité des douleurs qu'elles provoquent, sont capables de causer des perturbations graves, longues, et quelquefois dangereuses, sinon désespérantes, dans l'exercice de toutes les fonctions physiques et mentales des sujets affectés.

M. Marmont ne craignit point de se livrer exclusivement à ce genre de travaux et de recherches, en apparence et en même temps si ingrat et si obscur, relativement à quelques parties de son sujet. Rien ne put détourner l'auteur de l'objet favori de ses études; il se dévoua entièrement à ce genre de recherches. Il a su, il est vrai, s'aider non-seulement des principes ordinaires de la science, mais encore de tous les secours et de tous les procédés rationnels que fournissent aujourd'hui les progrès des arts et les connaissances scientifiques, celles surtout relatives à l'anatomie, à la physiologie, la pathologie, la chimie et la physique, connaissances toutes directement indispensables au praticien consciencieux de la vraie *Esthioménie.*

Les souffrances odontalgiques, si capricieuses dans leur invasion, et si incertaines dans l'époque de leur retour, sont, il faut en convenir, par leur nature, du caractère le plns aigu, le plus opiniâtre, le plus réfractaire, en un mot, aux ressources de l'art, et les plus désespérantes quant à leur intolérable acuité.

Ce mal semble prendre au hasard ses victimes parmi toutes les classes de la société, sans distinction d'âge, de sexe, de tempérament et d'habitudes de régime hygiénique ou de conditions sociales, soit imposées par le luxe, soit provenant de l'incurie ou de l'ignorance, ou des nécessités nées des privations d'un genre quelconque, et cela sans égard à la différence des climats, ni à celle résultant des impressions originelles et indélébiles de l'organisme animal, dues à la diversité des situations topographiques.

Mais, pour surmonter les obstacles et vaincre les difficultés, il faut le dire, Messieurs, Monsieur Marmont a été placé dans la situation naturelle la plus avantageuse, car il put, par un hasard heureux, arriver à un degré remarquable d'instruction précoce dans ses études difficiles. Il s'est trouvé dès sa jeunesse sous la direction immédiate et les conseils éclairés d'un père qui, médecin gradué à l'ancienne faculté de Paris (et fait Baron par Louis XVI, dont il était le médecin), s'était acquis dans la pratique de son art une réputation qui a survécu au temps témoin de ses succès.

L'auteur fait ressortir, dès l'introduction de son Mémoire, toute l'importance de ses observations particulières et celles de l'utilité et de la supériorité de son *nouveau procédé esthioménique* sur tous ceux imaginés jusqu'à lui, soit pour ce qui a rap-

port à la conservation des dents saines, soit pour la suppression immédiate de la progression de toute altération morbide ultérieure de celles actuellement malades.

Cette importance se déduit tout naturellement, tant de la considération de l'indispensable nécessité de la mastication parfaite pour la régularité, la perfection, la promptitude des fonctions digestives de l'estomac, que de l'inévitable désagrément des difformités qui résultent, dans l'harmonie des traits de la physionomie, de l'absence des organes dentaires.

Il fait remarquer en passant que souvent la vivacité des douleurs est si intolérable, qu'elle l'emporte sur toutes considérations d'avenir relativement aux chances fâcheuses qui sont la suite nécessaire de l'extraction des dents, et force tôt ou tard les patiens à se soumettre à la triste mais impérieuse nécessité de l'arrachement. C'est afin de les soustraire à cette dernière et désolante ressource, que M. Marmont s'est occupé sans relâche à trouver un procédé complètement efficace pour arrêter tout progrès ultérieur de détérioration dentaire, quelle qu'en pût être la cause primitive; procédé enfin qui fût propre en même temps à raffermir la partie organique altérée dans son tissu, en l'*affranchissant à toujours de nouvelles atteintes de douleurs.*

Dans le premier chapitre de l'*Esthioménie*, l'auteur présente un aperçu général et bien clairement rédigé de la composition chimique des dents; il considère celles-ci comme formées de trois degrés de condensation d'une même substance, le *phosphate de chaux*, savoir l'*émail*, qui revêt toute la surface extérieure de la dent, offrant plus d'épaisseur autour et sur la partie supérieure de cet organe, partie vulgairement désignée sous le nom de couronne.

A l'*émail* (écorce extérieure de la dent) succède immédiatement une couche uniforme de substance moins compacte, appelée ivoire, et celle-ci enveloppe concentriquement une troisième et dernière substance, moins dense que le deux autres, et qui pourrait prendre le nom de *moelle de la dent.*

Les deux couches les plus intérieures sont formées presque en totalité de *phosphate calcaire*, déposé dans un très-léger tissu cellulaire; mais l'émail, et l'émail seul, paraît inorganique, et être produit, selon l'auteur, par une exudation particulière des alvéoles gencivaires, ainsi que l'avait déjà présumé l'illustre Cuvier.

Il assure que les dents cariées acquièrent, par son procédé d'esthioménisation, la propriété singulière de résister aux atteintes de toutes causes de détérioration ultérieure organique, de celles mêmes qui pourraient envahir, par la suite, les dents voisines encore saines.

Plus loin il passe à la description des causes diverses qui produisent la carie; il en forme deux classes, savoir: les unes internes, les autres externes. Les dernières dérivent principalement de l'action des acides, du choc, de la conformation et position vicieuse des dents, trop jointivement pressées les unes contre les autres; enfin des vices de structure anormale ou d'affections pathologiques des alvéoles.

Quant aux causes internes, elles comprennent l'iliade des innombrables maladies, tant aiguës que chroniques, dont l'espèce humaine peut être affectée soit par maladies accidentelles, congéniales ou héréditaires, telles que scrophules, rhumatisme, goutte, syphilis, fièvre hectique, typhoïde, etc., etc.

L'auteur repousse ici, jusqu'à un certain point, le procédé du plombage des dents, sans proscrire pour cela l'obturation aurifère, s'appuyant sur l'idée vraie, en général, qu'un métal mis en contact sur la surface dentaire, constitue nécessairement un élément complet plus ou moins actif d'électricité voltaïque, susceptible de réveiller la sensibilité dentaire.

Vient après la nomenclature, ou description abrégée des diverses espèces de caries. Il les classe de la manière suivante :

1° *Carie blanche*, résultant du ramollissement

de l'émail ; elle reconnaît pour causes les plus ordinaires, la nature particulière des eaux, nature que l'auteur ne spécifie pas, mais qu'il dit se faire remarquer particulièrement dans les eaux qui fournissent aux besoins usuels de la ville de Genève et de sa banlieue, par exemple ; de plus, il ajoute à cette cause l'usage immodéré des sucreries de toute espèce.

2° *Carie écorçante*, offrant l'aspect extérieur d'une teinte jannâtre, assez ressemblante à l'écorce desséchée de certains arbres, ou plus spécifiquement de feuilles mortes. L'auteur considère cette espèce de carie comme endémique à Turin.

3° *Carie charbonnée, carie éruptive, carie perforante*, qui semblent n'être que des variétés, différenciées seulement par les apparences extérieures de couleur, par la variété du siége établi sur différens points plus ou moins étendus de la surface dentaire, et par les altérations plus ou moins profondes qui les caractérisent.

4° *Odontagre*, c'est-à-dire *goutte dentaire*. C'est l'atrophie des dents, affectant principalement les dents molaires, qui se montrent quelquefois parsemées de tubercules inégaux, dispersés sur le disque de la couronne et sur les bords. Ceux-ci paraissent comme arrondis par érosion ; la couronne, alors, est souvent entièrement dépouillée de son émail, et devient ainsi extrêmement sensible aux

frottemens, aux changemens brusques de température, sous l'influence même d'une simple variation de température, produite par l'aspiration de l'air atmosphérique.

L'auteur avertit aussi qu'il a renoncé à l'emploi du cautère actuel, c'est-à-dire à l'application du fer rouge de feu, employé comme moyen de guérison des diverses espèces de caries. Il se fonde sur l'opinion qu'une température élevée dessèche la contexture de la dent à un haut degré, et la prédispose ainsi à une plus rapide décomposition.

La dernière partie de son ouvrage offre, en outre, au lecteur des réflexions très-judicieuses sur les dangers qui accompagnent souvent l'extraction des dents; elles sont étayées de plusieurs exemples, qui ne sauraient entrer dans la rédaction abrégée d'un compte rendu.

On y lit avec intérêt quelques épisodes et quelques fragmens de correspondance, en témoignage de ses succès, en preuves de satisfaction et de confiance, dont plusieurs personnages importans ont honoré l'auteur.

Je ne terminerai point la tâche de rapporteur verbal, qui m'a été confiée, sans vous prévenir, Messieurs et respectables collègues, que notre vénérable président, véritable philantrope, a été mu spécialement dans l'intérêt qu'il a cru devoir accorder à cet ouvrage intéressant, par le sentiment

de religieux et noble désintéressement dont son auteur a fait preuve en publiant son travail au profit exclusif de *l'œuvre pie de saint Louis de Gonsague, pour les malades secourus à domicile de la ville de Turin*, qui renferme une population aussi éclairée que bienfaisante.

Turin, 19 juin 1835.

SOCQUET,

Docteur et professeur correspondant de l'Académie des sciences de Turin, membre titulaire de l'Université de France, de l'Académie royale de médecine de Paris, de celle d'émulation pratique de Montpellier, de la Société royale d'agriculture, arts et sciences de Turin, professeur émérite de chimie à la Faculté des sciences de Lyon, et pensionnaire de l'Université de France, etc.

COPIE

D'UNE PARTIE DES TITRES

En vertu desquels M. MARMONT a le droit d'exercer son art.

SAVOIR :

1° Un extrait du registre du greffe du Tribunal de première instance de la Seine, 1er septembre 1819, qui ratifie sa réception par le jury médical du département de la Seine.

2° Le diplôme d'officier de santé dentiste de la Faculté de Médecine de Paris; 9 janvier 1815.

3° Un titre de la Société Pratique de Médecine de Paris; 14 juin 1808.

4° Un autre de la Consultation Gratuite de la Société Académique de Médecine de Paris; 6 août 1817.

5° Idem de la Société générale de Prévoyance, par lequel on annonce à M. Marmont qu'il est nommé le chirurgien-dentiste de cette Société; Paris, le 29 avril 1830.

6° Un brevet d'invention, de Milan; 4 prairial an XIII.

7° Un extrait des registres du Conseil d'Etat et de celui de santé de la ville de Genève, qui lui alloue un diplôme pour exercer son art dans le canton de Genève; 10 janvier 1834.

8° Un titre du ministre de l'intérieur adressé à M. Marmont pour lui faire connaître le jugement que la Faculté de Médecine a porté sur son remède (le bol d'Arménie) contre les maladies des dents; Paris, 14 septembre 1819.

9° Une lettre de l'Académie Royale de Médecine de Paris, qui annonce à M. Marmont qu'elle a reçu son poëme de l'Odontotechnie, ou l'art du Dentiste, et qu'elle a ordonné de le mettre dans ses archives; année 1824, etc., etc.

TABLE.

Pages.

Avant-Propos 5
Introduction 7
De la nature des dents 11
Causes des différentes caries des dents. 14
Des diverses caries qui affectent les dents 18
De l'Esthioménie 27
Comment se pratique l'opération de l'Esthioménie 30
Des moyens que l'auteur a employés pour se convaincre de l'efficacité de son procédé 32
Des dangers de l'extraction des dents 35
Rapport fait à la Société scientifique et académique de Turin 51